

Avignon, le 13 juin 2007,

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2006

Madame, Monsieur,

Je, soussigné Charles ROZENBLIT renouvelle mon engagement dans le Pacte Mondial. Nous concentrons nos efforts pour progresser dans la démarche et l'esprit du Pacte Mondial. Nous sommes convaincus que le développement économique, seul, ne suffit pas à pérenniser une entreprise. C'est pourquoi, en soutenant le Pacte Mondial, nous continuerons les actions menées autour des dix principes dans lesquels nous retrouvons les valeurs de notre entreprise. Vous trouverez ci-dessous la communication relative à nos progrès écologiques, qui pratiqués dans les gestes quotidiens en continu peuvent être efficaces.

Charles ROZENBLIT

Exemple de bonne conduite illustrant le principe du Global Compact 8

Nous appliquons déjà des actions telles que le tri des déchets, l'économie d'énergie en utilisant au maximum la lumière naturelle, la réduction de l'utilisation de papiers par la mise en réseau des comptes rendus de groupes de travail, des tableaux de bord,...

C'est par la performance dans la diversité et l'innovation des produits ménagers proposés à nos clients que Rozenblit a réussi à se positionner comme leader des articles de ménage pour l'entretien et le rangement de la maison.

Nous commercialisons et livrons aux clients de la Grande Distribution en France, Europe et à 60 pays étrangers, plus de 1700 références d'articles, qui sont conditionnés par un nombre prédéfini de pièces par carton.

Les cartons d'emballage font donc partie de nos circuits de livraison et nous nous sommes attachés en 2006 à la réduction des emballages. En voici quelques exemples :



SA ROZENBLIT

Z.I. de Courtine - 297 Rue du Petit Mas - BP 21010 - 84096 Avignon Cedex 9 - Frai
Tél. 33 4 90 14 71 00 - Fax : 33 4 90 85 60 61 - e mail : rozenblit@rozenblit.fr

S.A. au capital de 3 078 000 E - SIRET 342 248 499 00010 - RC 87 B 399



ROZENBLIT

1. à la conception du produit, notre recherche consiste à définir au plus juste, tout en répondant aux cahiers des charges de nos clients, le positionnement des produits dans le carton, afin de minimiser la surface de carton utilisé
2. à la commande de nos clients, les volumes de cartons sont instantanément calculés par notre logiciel ; et soumet alors une possibilité de complément de commande afin d'optimiser le volume du transport
3. notre gamme de produits offre un large choix de gants ménagers à usage quotidien pour la ménagère ; nous avons porté notre action sur ce type de produit qui était conditionné dans un premier petit carton, puis dans deuxième carton de suremballage, qui regroupait plusieurs petits cartons.

Nous avons supprimé ces cartons de suremballages et remplacé par des liens plastiques, qui permettent le même regroupage, mais éliminent considérablement les suremballages. Leur réduction généralisée à l'ensemble des références commercialisées a conduit à environ 57 tonnes de cartons non produits à la source.

SA ROZENBLIT

Z.I. de Courtine - 297 Rue du Petit Mas - BP 21010 - 84096 Avignon Cedex 9 - Frai
Tél. 33 4 90 14 71 00 - Fax : 33 4 90 85 60 61 - e mail : rozenblit@rozenblit.fr

S.A. au capital de 3 078 000 E - SIRET 342 248 499 00010 - RC 87 B 399

